

CONVOCAATION

Le prochain Conseil municipal se réunira en mairie le :

MERCREDI 6 JUILLET 2022 A 20H00
En Mairie – Salle du Conseil Municipal

Voici l'ordre du jour :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2. Adoption et signature du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2022**
- 3. Délibérations**

Affaires générales/Ressources humaines :

2022-07-02 : Affectation définitive de l'Espace du Belvédère comme salle des mariages

2022-07-03 : Autorisation de signer la convention d'entretien des espaces verts du talus du Belvédère

2022-07-04 : Création de deux postes d'adjoints techniques territoriaux principaux de 1^{ère} et 2^{ème} classe -Avancement de grade – mise à jour du tableau des emplois

Finances :

2022-07-05 : Décision budgétaire modificative n°2 – Budget principal

2022-07-06 : Programme CEE ACTEE PRO INNO 52 – AMI SEQUOIA partenariat FNCCR, TE38, AGEDEN et parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors. Mise en œuvre du projet d'audit énergétique de l'école communale et de la halle des sports dans le cadre du décret tertiaire

2022-07-07 : Décision prise par le Maire en matière de marchés publics dans le cadre de sa délégation de compétence de l'article L2122-22-4

Informations et Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance ou de m'adresser dans les meilleurs délais un pouvoir en vue de votre représentation. Toutefois, je vous rappelle que le pouvoir ne se comptabilise pas dans le quorum mais permet de faire valoir votre droit au vote excepté pour l'élection du Maire et des adjoints ou seul le vote présentiel est comptabilisé.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Annick MERLE

